



L'AEDE-EL a le plaisir de vous inviter à son annuel "Samedi de l'Histoire" qu'elle organise **le 19 septembre 2015** dans deux lieux chargés de mémoire, le fort de Breendonk et la caserne Dossin.

La journée démarrera de Bruxelles à la gare centrale à 9h30, où un autocar nous conduira au fort de Breendonk. Notre Président, Philippe Plumet, historien et coordinateur pédagogique chargé de mission au sein de la cellule *Démocratie ou barbarie*, nous y commentera la visite.

Ensuite, l'autocar nous ramènera sur Malines où nous dînerons dans la cafétéria du Musée,

A 14h, Yves Monin, lui aussi chargé de mission au sein de *Démocratie ou barbarie*, nous attendra à la caserne pour découvrir ou redécouvrir le musée de la Déportation, entièrement rénové en 2012.

La fin de la journée est prévue autour de 17h avec un retour à la gare centrale.

Quelques informations sur les objectifs choisis pour cette journée

En cette année de multiples commémorations autour des conflits mondiaux qui ont marqué le 20e siècle, nous vous proposons de mettre l'accent sur deux endroits très emblématiques des souffrances endurées durant la 2de guerre: le fort de Breendonk, prison politique nazie et la caserne Dossin, "Samellager" des Juifs et des Tziganes avant leur déportation.



Breendonk est construit en 1909 pour faire partie de la seconde ceinture fortifiée d'Anvers dont il est le point méridional. Après un gros mois d'assaut et de bombardements, il succombe à l'ennemi le 8 octobre 1914 et restera entre ses mains jusqu'à la fin de la guerre. De cette première phase d'existence, il contient encore de nombreux éléments de construction et d'équipement reflétant son rôle de défense, ce qui permet de comprendre les tactiques et les moyens déployés il y a cent ans.

Durant l'invasion en 1940, le Haut-Quartier Général de l'armée belge y est installé et Léopold III y tient ses réunions d'Etat-Major.

Après la capitulation, les Allemands y installent un Auffanglager (camp de réception, de transit) pour des détenus politiques, qui fonctionnera jusqu'en mai 44. Utilisé dès le début de la guerre, on y trouve au début un peu de tout, souvent des personnes arrêtées sans jugement que l'on accuse de menacer la sécurité. Suite à des rafles systématiques contre les communistes, l'extrême-gauche et la montée des actes résistants, il devient rapidement trop petit et se transforme alors en camp de transit vers des lieux encore plus sinistres comme Buchenwald, Neuengamme ou Sachsenhausen. Les détenus sont soumis à un régime similaire à celui des camps de concentration, avec des travaux forcés, une nourriture très insuffisante et de nombreuses brutalités. A sa première évacuation en mai 44, il compte encore 6 à 700 détenus et au total c'est plus de 3600 personnes qui ont connu "l'enfer de Breendonk".

En septembre 44, les Britanniques y enferment des prisonniers de guerre allemands et la Résistance les premiers inciviques.

En octobre 44, le fort devient un centre d'internement officiel de l'état belge mais on prend rapidement conscience de l'importance du lieu pour notre histoire et de la nécessité de le conserver en l'état. C'est ainsi qu'en 1947 est créé le Mémorial National de Breendonk qui sera rénové en 2003.

La Caserne Dossin remonte, elle, au règne de notre Impératrice Marie-Thérèse. Elle est ouverte en 1756 pour servir de quartiers aux soldats autrichiens. Son style est parfaitement en accord avec l'architecture viennoise, sobre et classique. Elle connaît diverses affectations entre sa période autrichienne et 1940 mais toujours pour des publics militaires. En 1936 elle prend le nom du lieutenant-général Emile de Dossin Saint Georges, officier liégeois qui s'était illustré durant la bataille de l'Yser à la tête du 7e régiment de ligne qui séjournait dans la caserne depuis 1918. Les deux premières années de guerre, son rôle est inconnu mais dès 1942, la caserne devient le camp de rassemblement de 25 482 Juifs Juifs et de 352 Tziganes, avant le départ pour Auschwitz-Birkenau ou d'autres camps moins connus. 2/3 connaîtront les chambres à gaz dès leur arrivée.

A la libération, au printemps 44, seuls 1395 d'entre eux sont encore en vie. C'est ce que rappelle une plaque commémorative inaugurée en 1948 sur le mur de la caserne Dossin.

Redevenu propriété de l'Etat, le bâtiment remplit des fonctions essentiellement administratives jusqu'en 1975 où après déménagement des services qu'il hébergeait, il commence à se dégrader tellement qu'on envisage de le raser. Heureusement en 1980, un projet immobilier d'appartements est lancé sur le site en même temps qu'une réflexion naît sur la nécessité d'en préserver le caractère historique. Sous l'impulsion de L'Union des Déportés juifs de Belgique – Filles et Fils de la Déportation (UDJB) et le Consistoire central israélite de Belgique (CCIB), une partie du bâtiment est transformé en musée dont le premier président est un rescapé des camps. En 1995, le "Musée juif de la Déportation et de la Résistance" est ouvert au public. Il se révèle rapidement trop petit pour les 30.000 visiteurs annuels et, alors que la partie affectée à l'ancien musée devient un lieu de mémoire, un nouveau bâtiment est construit en face de la caserne, pour y héberger le Kazerne Dossin – Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme inauguré en 2012.



Nous vous proposons donc de partager, avec des experts de ces sujets, une journée qui permettra de s'imprégner de ces moments essentiels de notre histoire, de retrouver les traces des souffrances portées par tant d'hommes et de femmes qui nous ont précédés et de comprendre l'urgence à ne rien oublier.

Thérèse Jamin et Philippe Plumet

Sources du texte et des photos : les présentations historiques sur les sites des lieux concernés

<http://www.breendonk.be>

<https://www.kazernedossin.eu/FR/>

Le prix de la journée est de 60 euros tout compris, càd autocar (depuis Liège), entrées et visites guidées sur les sites, repas de midi.

Pour s'inscrire, deux démarches obligatoires à réaliser pour le 18 août au plus tard.

- un mail adressé à therese.jamin@aede-el.be. Préciser les coordonnées du ou des participants ainsi que l'éventuel souhait de prendre le car au départ de Liège- Guillemins.
- un versement de 60 euros/personne au compte de l'AEDE

BIC : BACBBEBB IBAN : BE45 7925 7681 4289. Communication : 19sept X fois 60 euros

Seul ce paiement confirmera l'inscription.